

ACADÉMIE DES HABILITÉS HOCKEY CANADA

ÉTABLIR UNE
ACADÉMIE DES HABILITÉS
HOCKEY CANADA^{MC}

CANADA



TABLE DES MATIÈRES

1. QU'EST-CE QU'UNE ACADÉMIE DE HOCKEY?	3
2. PHILOSOPHIE DES ACADÉMIES DES HABILITÉS HOCKEY CANADA ^{MC}	4
3. REGARD VERS L'AVENIR	7
4. ÉTABLIR UNE ACADÉMIE DES HABILITÉS HOCKEY CANADA AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE CANADIEN	9
5. LE RÔLE DES ORGANISATIONS LOCALES.....	14
6. PROCESSUS D'APPROBATION D'UNE DEMANDE.....	17
7. COORDONNÉES	17



QU'EST-CE QU'UNE ACADÉMIE DE HOCKEY?

Une académie de hockey est un établissement qui permet aux jeunes joueurs de hockey de s'entraîner au hockey pendant les heures de classe. Dans plusieurs pays européens, les académies de hockey constituent la base de tout le développement en hockey. Les Académies de hockey européennes existent depuis des décennies. Nous savons depuis longtemps que pour permettre au talent de se développer à son plein potentiel, il faut 10 000 heures d'entraînement. Cela représente trois heures d'entraînement par jour pendant plus de 10 ans.

Grâce à la coopération du système scolaire canadien, cela est maintenant possible. Une école peut préparer un horaire permettant aux élèves en hockey de participer à des séances d'entraînement quotidiennes, bihebdomadaires ou hebdomadaires. Un enseignant, un entraîneur ou les deux peuvent diriger les séances. La gestion du programme de hockey peut être confiée à l'école même, à une organisation, comme une association de hockey mineur, ou encore à une entreprise privée. Les composantes de l'entraînement liées à une académie de hockey sont conformes au rôle de l'école dans d'autres domaines, soit ceux d'enseigner et d'aider les élèves à apprendre et à exceller.



Lors du Sommet Molson Open Ice de 1999 à Toronto, la délégation a recommandé que Hockey Canada étudie des façons d'appuyer la création et la présentation d'un programme à l'intérieur des écoles qui permettrait d'utiliser les installations pendant les heures normales de classe.

La 10^e recommandation déclarait ce qui suit :

« Promouvoir des efforts de collaboration entre les commissions scolaires, les associations locales de hockey et les commanditaires, pour mieux profiter de la disponibilité des patinoires et des institutions scolaires afin de poursuivre le développement d'écoles de sport. »

1. La philosophie du programme :

- ❖ *Doit être sanctionné par Hockey Canada et les divisions membres de Hockey Canada;*
- ❖ *Conçu pour compléter et bonifier les occasions de développement des habiletés au sein de la structure actuelle des divisions de Hockey Canada et de leurs associations de hockey mineur;*
- ❖ *Accessible aux élèves masculins et féminins de tous les âges et de tous les niveaux d'habileté inscrits ou non auprès de leur association locale de hockey mineur;*
- ❖ *Partenariat avec le système scolaire pour appuyer le développement des habiletés individuelles et la réussite scolaire;*
- ❖ *Assurer l'accès aux élèves en fournissant, au besoin, de l'aide aux participants;*
- ❖ *Créer un milieu propice au développement individuel de l'élève.*

2. Élèves :



- ❖ Tout élève masculin ou féminin qui fréquente une école présentant un programme d'une AHHC est admissible;
- ❖ Tout élève, indépendamment de son niveau d'habileté au hockey, peut s'inscrire auprès d'une AHHC;
- ❖ Tout élève, indépendamment du revenu de sa famille, peut s'inscrire;
- ❖ L'école ou la commission scolaire détermine et surveille les attentes concernant le comportement des élèves et fixe la norme pour la participation des élèves.

3. Instructeurs :

- ❖ Tout membre du personnel d'instructeurs d'une AHHC doit être pleinement certifié en vertu du PNCE et détenir au moins une certification de niveau intermédiaire de Hockey Canada et de ses divisions membres;
- ❖ Tout membre du personnel d'instructeurs d'une AHHC doit suivre un perfectionnement professionnel annuel par le biais du programme de formation des AHHC.
- ❖ Les instructeurs-chefs des AHHC devraient avoir suivi la formation du Programme national d'entraîneurs-conseils (PNEC) de Hockey Canada et être prêts à agir comme mentors auprès d'entraîneurs bénévoles des associations de hockey mineur.

4. Cadre du curriculum :

Pour s'assurer que les élèves reçoivent une formation adéquate, Hockey Canada a établi des lignes directrices pour le curriculum qui sont fondées sur :

- ❖ Un cadre comportant un curriculum national pour les AHHC tel qu'établi par Hockey Canada;
- ❖ Un cadre comportant un curriculum pour les activités sur glace des AHHC axé sur les habiletés individuelles offensives et les mises en situation;
- ❖ Un cadre comportant un curriculum pour les activités hors glace des AHHC axé sur la coordination physique et le développement des habiletés;
- ❖ Un cadre comportant un curriculum pédagogique pour les AHHC appuyé par des guides sur le développement des habiletés et des vidéos éducatives conçues par Hockey Canada;



- ❖ Un cadre comportant un curriculum pédagogique pour les AHHC qui sera évalué et mis à jour annuellement par Hockey Canada (groupe consultatif technique des AHHC) avec la participation du personnel pédagogique des AHHC.

Le comité national des AHHC est un groupe consultatif qui apporte du leadership dans le domaine de la conception des curriculums pédagogiques et du développement des ressources. Selon une étude des modèles des académies de hockey européennes, l'expérience au Canada et les recherches, le groupe consultatif a développé un curriculum central pour le hockey. Par leurs commentaires fréquents et un partage d'idées, les académies participantes aideront au perfectionnement continu du programme afin d'assurer que les activités de formation répondent aux besoins des élèves et qu'elles profitent des connaissances, de la technologie et des méthodologies pédagogiques les plus récentes.

5. Tests :

Les tests des habiletés sur glace et les tests de conditionnement physique sont une des pierres angulaires du curriculum. Ces tests sont conçus pour mesurer l'amélioration et évaluer diverses méthodes pédagogiques.

Le cadre du programme est suffisamment souple pour permettre à chaque académie de hockey de développer une approche individuelle. Il existe assez d'habiletés dans divers domaines au sein du curriculum pour garder les élèves concentrés sur leur amélioration et les faire travailler fort chaque jour pendant plusieurs années.



Le programme des AHHC est une initiative en évolution de Hockey Canada en réponse à une recommandation du Sommet Molson Open Ice. La première phase de ce nouveau concept a été la mise sur pied d'un projet-pilote pour les AHHC. Le but de ce projet-pilote était de tester l'exploitation d'une AHHC dans la province de l'Alberta pendant l'année scolaire 2000-2001.

Au cours de l'année scolaire 2013-14, 108 programmes officiels des Académies des habiletés Hockey Canada sont en exploitation d'un bout à l'autre du Canada, de Port Alberni, Colombie-Britannique, à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, sous la supervision de 11 divisions de Hockey Canada. En cette 11^e année du programme, nous travaillons fort à améliorer le matériel en vigueur et les services offerts aux programmes des AHHC autorisés sous licence.

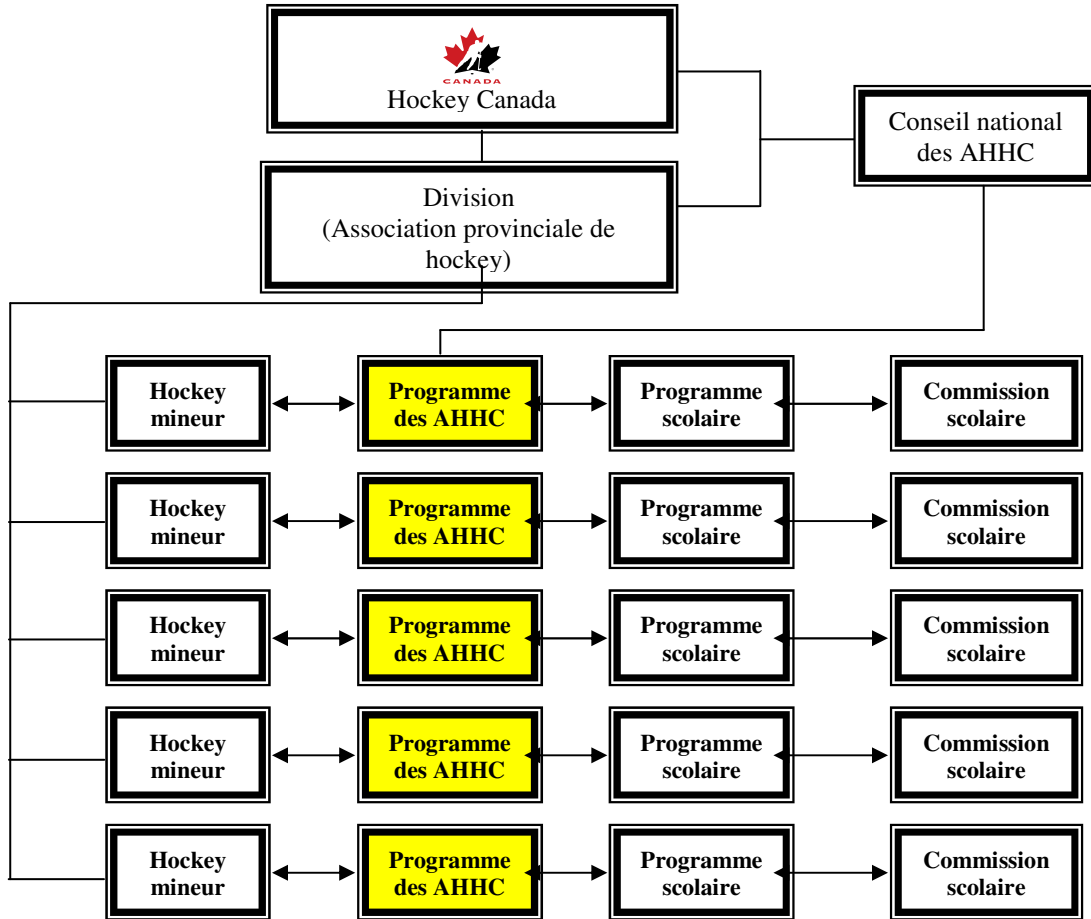
La vision à long terme de Hockey Canada pour les AHHC est de travailler étroitement avec ses 13 divisions membres pour sanctionner et surveiller les programmes autorisés sous licence des AHHC en milieu rural et urbain à travers le Canada où des associations de hockey mineur et des arénas sont disponibles. Autrement dit, s'il y a 2 500 associations de hockey mineur au Canada, le potentiel existe pour que les élèves partout au Canada reçoivent une formation supplémentaire leur permettant de développer leurs habiletés en plus de leur expérience au hockey mineur, et ce, par l'entremise d'une de 2 500 AHHC.

Le modèle des AHHC a le potentiel de devenir un deuxième programme grand public de développement des joueurs semblable au système d'équipes de clubs en vigueur au Canada. Au fil de l'évolution du programme des AHHC, il est important de se rappeler que le programme se veut un complément au système d'équipes de clubs et non un remplacement de la participation à une équipe.

La vision du programme des Académies des habiletés Hockey Canada est que chaque élève vivra l'expérience d'une Académie des habiletés Hockey Canada.

L'objectif est d'améliorer la confiance en soi de l'élève, ses habiletés individuelles pour le jeu, son estime de soi, et de lui offrir des occasions en milieu scolaire et dans le sport au-delà du système scolaire primaire et secondaire tout en utilisant efficacement les arénas pendant les heures de classe.





Le programme d'une académie du hockey peut être établi en respectant les règles régissant le système d'éducation dans chaque province ou territoire canadien. Avant même qu'une AHHC puisse commencer ses activités, le soutien de tous les paliers de la structure scolaire est nécessaire.

1. Personnes clés

Certains membres du système scolaire joueront un rôle clé dans l'établissement et l'exploitation d'une AHHC. Ils sont :

- ❖ Le directeur de l'école locale;
- ❖ Le directeur de la division scolaire (direction scolaire ou district scolaire);
- ❖ Le ministre de l'Éducation (ou son consultant) du ministère provincial de l'Éducation.

Le directeur de l'école est une personne clé, emballée par le concept et prête à adopter le projet pour son école. Le directeur de l'école peut également demander la permission au directeur du district scolaire d'établir et d'exploiter une académie de hockey en tant que programme éducatif alternatif.

La deuxième personne clé peut être le directeur du district scolaire qui préconise le développement du sport comme partie intégrante de l'éducation des élèves et croit qu'un rapprochement entre l'éducation en milieu scolaire et le sport présente des avantages. Le directeur peut demander au conseil d'administration de donner le « feu vert » au projet.

Enfin, le ministre de l'Éducation pourrait être appelé à approuver le projet, soit en appuyant la décision d'un règlement existant, soit en adoptant un nouveau règlement au besoin.

2. Infrastructure :

Ce ne sont pas toutes les écoles qui peuvent exploiter une académie de hockey. Au cours des premières années, tous doivent être prêts à faire des compromis au sein de leur infrastructure. Pour présenter un programme complet de développement des habiletés du hockey, vous devez avoir accès à ce qui suit :

- ❖ Surface glacée dans un aréna local;
- ❖ Gymnase;
- ❖ Salle de musculation, de conditionnement physique;



- ❖ Endroit pour tirer des rondelles (un endroit intérieur avec un plancher résistant où il est possible de manier et de tirer des rondelles sans abîmer le plancher, les murs ou toute autre partie de l'intérieur).

Afin de faciliter la préparation de l'horaire, il serait utile de pouvoir se rendre à ces installations à pied à partir de l'école. Toutefois, il est préférable d'utiliser de bonnes installations plutôt que des installations à proximité. Le problème financier découlant d'un déplacement de 20 minutes en autobus peut être plus important que le problème lié à la préparation de l'horaire.

3. Horaire

Idéalement, l'horaire d'une académie des habiletés du hockey prévoit une séance d'entraînement par jour. Le système scolaire canadien est habituellement très souple et présente plusieurs options pour satisfaire cet aspect. La préparation de l'horaire peut cependant comporter certains défis. Chaque province, et dans une certaine mesure chaque district scolaire, a des recommandations et des règlements différents sur le nombre d'heures consacré à chaque matière. Vous trouverez ci-après des renseignements, fondés sur le curriculum en vigueur en Alberta, qui pourraient vous aider à relever ces défis.

a) École primaire

Au primaire, les élèves sont tenus d'assister à environ 950 heures de cours par année scolaire. Environ 712,5 heures de cours sont consacrées à des matières de base tandis que 237,5 heures couvrent la santé, l'éducation physique et les cours optionnels. Ceci signifie que 4,6 heures par jour sont nécessaires pour couvrir l'ensemble du curriculum. Si les étudiants assistent aux cours sur les matières de base et qu'un programme de hockey remplace les cours sur la santé, l'éducation physique et les cours optionnels, les élèves doivent fréquenter l'école 3,4 heures par jour. Ces calculs prévoient donc amplement de temps pour ajouter le hockey à l'horaire, surtout si les séances d'entraînement n'ont lieu que deux ou trois fois par semaine.

1^{re} et 2^e années

950-heures/année scolaire

Langues	285	heures	
Mathématiques	142,5	heures	
Sciences	95	heures	
Sciences sociales	95	heures	
Arts et musique	95	heures	= 712,5 (= 17 heures/semaine)
Santé et éduc. physique	95	heures	
Cours optionnels	142,5	heures	



De la 3^e à la 6^e année

950 heures/année scolaire

Langues	237,5	heures	
Mathématiques	142,5	heures	
Sciences	142,5	heures	
Sciences sociales	95	heures	
Arts et musique	95	heures	= 712,5 (= 17 heures/semaine)
Santé et éduc. physique	95	heures	
Cours optionnels	142,5	heures	

b) École intermédiaire

Voici un exemple. En Alberta, un élève de l'école intermédiaire doit assister à un nombre recommandé de 950 heures de cours pendant une année scolaire. Ces heures sont réparties comme suit : 700 heures pour les matières de base (langues, mathématiques, sciences et sciences sociales) et 250 heures de cours autres que pour les matières de base (cours optionnels, éducation physique et santé). Dans plusieurs districts scolaires, le curriculum de l'académie des habiletés du hockey a été accrédité comme cours optionnel et le curriculum est approuvé en tant que cours d'éducation physique et de santé. Par conséquent, les élèves d'une académie de hockey ne doivent assister qu'à 700 heures de cours par année scolaire en plus des séances sur le hockey. Une année scolaire comprend 42 semaines. Cela signifie donc 17 heures d'enseignement scolaire par semaine.

Voici un exemple d'horaire indiquant comment les cours pour les matières de base peuvent être répartis dans une école intermédiaire pour accommoder un élève qui participe à un programme d'une académie des habiletés du hockey.

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais
9 h 30	Anglais	Sciences	Anglais	Sc. sociales	Français
10 h 30	Maths	Sciences	Maths	Sc. sociales	Maths
11 h 30	Sc. sociales		Sciences		
12 h 30	Dîner				
13 h 30	Séance sur glace	Cond. phys.	Séance sur glace	Théorie	Séance sur glace
14 h 30		Hors glace		Cond. phys.	
15 h 30	Fin de l'école				
16 h - 21 h	Devoirs Entraînements et matchs de hockey mineur	Devoirs Entraînements et matchs de hockey mineur	Devoirs Entraînements et matchs de hockey mineur	Devoirs Entraînements et matchs de hockey mineur	Devoirs Entraînements et matchs de hockey mineur



Afin de partager les responsabilités éducatives entre l'école et les parents des élèves du programme de hockey, certaines écoles ont accordé la même souplesse à l'horaire par le biais d'un *programme mixte*. Dans un programme mixte, les parents enseignent certaines matières du curriculum, p. ex., la santé et l'éducation physique, à la maison, et l'école est responsable d'enseigner les matières de base. Tout élève prenant part à un programme mixte dans n'importe quelle école peut trouver le temps de fréquenter une académie des habiletés du hockey.

c) École secondaire

Les horaires des élèves fréquentant une école secondaire peuvent être préparés individuellement ce qui rend les élèves du secondaire les plus faciles à accommoder. Compte tenu du système de crédits en vertu duquel chaque élève doit accumuler un certain nombre de crédits pour obtenir son diplôme, il est possible de bâtir des horaires personnalisés sans créer de conflit avec les autres élèves et sans compromettre le curriculum scolaire. Les élèves d'une académie des habiletés du hockey devront personnaliser leur horaire pour s'assurer d'avoir le temps d'assister aux séances du programme de hockey. Plusieurs élèves ont adapté leur horaire d'une des façons suivantes :

1. Fréquenter l'académie des habiletés du hockey pendant une saison, une année scolaire seulement. Ceci leur a permis d'accumuler assez de crédits au cours des années sans séances de hockey pour prendre tous les après-midi de congé pendant l'année au cours de laquelle ils choisissent de fréquenter l'académie des habiletés du hockey.
2. Fréquenter l'académie des habiletés du hockey un, deux ou trois jours par semaine et passer les autres jours en classe à temps plein.
3. Fréquenter l'académie des habiletés du hockey un semestre et fréquenter l'école à temps plein l'autre semestre.
4. Suivre des cours d'été dans une ou deux matières chaque été.
5. Suivre un cours par Internet chaque semestre.
6. Certaines écoles secondaires ont permis à leurs élèves de répartir leurs études en prenant une année supplémentaire et d'obtenir leur diplôme à 19 ans.
7. Certaines écoles secondaires ont des cours tôt le matin à compter de 7 h 15. Ceci permet aux élèves d'avoir un cours supplémentaire le matin afin d'avoir les après-midi de congé.
8. Certains élèves ont obtenu des crédits pour leur expérience au travail après avoir suivi une formation au hockey comme entraîneur pour travailler auprès de plus jeunes, s'occuper de l'équipement, etc.



9. Grâce à une étroite collaboration entre l'école secondaire et l'académie des habiletés du hockey, le curriculum du programme de hockey a été adapté pour couvrir une partie du contenu des cours d'éducation physique.
10. Chaque province a un curriculum pédagogique distinct. Par exemple, en Alberta, il existe un cours appelé « projets spéciaux ». Le curriculum de l'académie des habiletés du hockey pourrait être modifié afin de répondre aux critères de ce cours. En désignant l'académie comme « projet spécial », les élèves obtiendraient des crédits pour leur participation aux séances du programme de hockey.

La mise en place de cours crédités (point 10 ci-dessus) placerait les Académies des habiletés Hockey Canada presque sur un pied d'égalité avec les écoles sports-études européennes. En Europe, le contenu sportif représente un cours ayant une valeur équivalant à n'importe quel autre cours du programme scolaire comme les mathématiques, l'anglais ou la biologie.



Afin de gérer une académie des habiletés du hockey de la meilleure façon possible et de profiter pleinement de toute l'expertise disponible, une coopération entre l'école locale, l'association de hockey mineur (ou le club de hockey junior) et le ou les experts en hockey du milieu peut s'avérer très avantageuse. N'importe lequel de ces trois acteurs peut se charger de la gestion du programme, mais la combinaison des énergies des trois favorisera le succès du programme de l'AHC.

L'école	
<p>L'école peut jouer un rôle actif comme chef de file ou un rôle de soutien plus effacé. Si elle joue un rôle actif, l'école peut gérer tout le programme. Si elle joue un rôle de soutien, l'école peut être responsable de plusieurs aspects comme préparer les horaires et fournir les installations et l'équipement.</p>	
<p style="text-align: center;">Rôle de chef de file actif</p> <p>L'école gère tout le programme. Le personnel de l'école est responsable de l'administration et des cours. L'école fournit l'accès au gymnase, à la patinoire et une salle de cours.</p>	<p style="text-align: center;">Rôle de soutien</p> <p>L'horaire de l'école est coordonné afin de faciliter la participation à une activité à l'extérieur de l'école comme un entraînement au hockey.</p>
<p>Ressources et compétences</p> <p>L'école est l'établissement le plus respecté et le mieux établi des trois principaux acteurs. Elle jouit d'une grande crédibilité et de nombreuses ressources et compétences. Les composantes suivantes peuvent former la base de toute l'opération :</p>	
<p>Liens établis</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Savoir-faire quant au curriculum ❖ Assurance ❖ Administration ❖ Enseignants ❖ Installations ❖ Équipement 	
<p>Lacunes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'association locale de hockey mineur comprend le lien direct avec les jeunes joueurs de hockey de la communauté et leur horaire les soirs et les fins de semaine. 2. L'association de hockey mineur (ou un autre groupe à but non lucratif comme une association parents-enseignants) peut être mieux placée pour percevoir les frais nécessaires pour payer les coûts excédentaires comme la location de la glace, le transport, l'équipement, les instructeurs, etc. 3. Un expert en hockey (entraîneur) peut sans doute offrir un programme de meilleure qualité, être mieux placé pour former et guider les instructeurs, et offrir un enseignement de qualité supérieure aux élèves. 	

L'association de hockey mineur

L'association de hockey mineur peut aussi jouer un rôle très actif et être responsable de présenter tout le programme de l'AHC. Si elle joue un rôle de soutien, l'AHM peut être responsable de certains aspects comme approuver l'académie afin d'en faire la promotion ou fournir les installations et les instructeurs.

Rôle de chef de file actif

L'association de hockey mineur gère tout le programme parallèlement à ses équipes de compétition et s'occupe de toute l'administration, du recrutement et des activités.

Rôle de soutien

L'association de hockey mineur fait la promotion de l'académie auprès de ses membres ou sanctionne officiellement le programme afin qu'il soit intégré au régime d'assurance du hockey mineur.

Ressources et compétences

L'association de hockey mineur est aussi une organisation bien établie et respectée. Le profil du hockey mineur comme un service à la communauté, ses connaissances approfondies en hockey et sa relation avec les joueurs, les entraîneurs et les administrateurs de l'aréna font en sorte que l'association offre plusieurs composantes essentielles à la réussite du programme :

Liens établis

- ❖ Base de données
- ❖ Assurance
- ❖ Administration
- ❖ Instructeurs
- ❖ Accès aux installations
- ❖ Équipement

Lacunes

1. L'école a peut-être un meilleur contrôle sur l'ensemble du programme et une plus grande influence sur le rendement scolaire des élèves.
2. L'école peut sans doute avoir accès aux installations à un coût moindre.
3. L'école et l'expert en hockey auraient du personnel compétent pour présenter le programme pendant les heures de classe.



L'expert en hockey

L'expert en hockey peut être un entraîneur d'expérience, un club de hockey (comme une équipe de hockey junior ou professionnelle) ou une entreprise de consultation. Ce groupe pourrait gérer tout le programme soit comme propriétaire ou comme mandataire du propriétaire du programme. L'expertise en hockey peut aussi être embauchée (ou il peut s'agir de bénévoles) pour donner les cours, former le personnel ou organiser toute autre composante du programme.

Rôle de chef de file actif

L'expert en hockey gère tout le programme, s'occupant de toute l'administration, du recrutement et des activités. Le programme sera géré comme une école de hockey estival.

Rôle de soutien

L'expert en hockey peut former les instructeurs pour l'entraînement et agir comme leur mentor.

Ressources et compétences

La valeur et le succès de l'ensemble du programme seront déterminés au bout du compte par la qualité de l'instruction. Un expert en hockey ou un instructeur compétent et expérimenté apporte les composantes nécessaires pour souligner la progression de l'enseignement et de l'apprentissage. La définition d'un expert en hockey s'applique à un grand nombre de personnes. Chaque personne aura ses propres forces et faiblesses. Certaines auront toutes les compétences requises pour gérer le programme au complet. D'autres seront utilisées dans des domaines plus précis du programme. La liste ci-dessous énumère les composantes qu'un expert compétent serait en mesure d'apporter.

Expert en entraînement

- ❖ Savoir-faire en entraînement au hockey
- ❖ Administration
- ❖ Réseau établi au hockey
- ❖ Contacts auprès de commanditaires
- ❖ Expérience en marketing

Lacunes

1. Influence insuffisante sur la composante qu'est la programmation scolaire
2. Manque de communication avec le personnel de l'école en ce qui a trait au rendement scolaire des élèves dans d'autres matières
3. Plus grande pression sur les implications financières lors de l'achat d'équipement de sport
4. Manque de communication avec les responsables de l'aréna et incapacité à obtenir la location de la glace à un prix grandement réduit



PROCESSUS D'APPROBATION D'UNE DEMANDE

Pour de plus amples renseignements sur la façon de présenter une demande pour obtenir une licence pour une Académie des habiletés Hockey Canada, veuillez consulter le site Web suivant :

<http://www.hockeycanada.ca/fr-ca/Hockey-Programs/Schools/HCSA/Setting-up-a-Skills-Academy>

Les demandes de licences pour les Académies des habiletés Hockey Canada sont approuvées par la division sur le territoire de laquelle l'AHC se trouverait. Il est important de prendre note que Hockey Canada agit à titre de source de renseignements et de « filtre » dans le processus de demande de licence. Lorsque le bureau de Hockey Canada reçoit une demande et que celle-ci est jugée complète, la demande est transmise à la division concernée afin qu'elle puisse l'étudier.

Hockey Canada est responsable de s'assurer que les documents produits par les candidats à l'octroi d'une licence répondent aux critères énoncés dans le document intitulé « Lignes directrices pour présenter une demande de licence du programme ». Veuillez télécharger ce document à partir du site Web de Hockey Canada.

COORDONNÉES

Pour de plus amples renseignements sur le programme des Académies des habiletés Hockey Canada, veuillez consulter le site Web de Hockey Canada au :

<http://www.hockeycanada.ca/fr-ca/Hockey-Programs/Schools/HCSA.aspx>

Pour parler à un membre du personnel de Hockey Canada, veuillez contacter :

Teal Gove, Responsable, développement du hockey
201 - 151 Canada Olympic Road SO
Calgary (Alberta) T3B 6B7

Adresse électronique : tgove@hockeycanada.ca
Téléphone : (403) 777-3631
Télécopieur : (403) 777-3639

